

PROGRAMME FORMATION SSIAP 1

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant exercer le métier d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes au sein d'un établissement recevant du public (ERP) ou d'un immeuble de grande hauteur (IGH)



PRÉREQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire de l'une des attestations de secourisme suivantes :
 - ✓ AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans
 - ✓ SST ou PSE1 en cours de validité
- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies lors d'une ronde sur une main courante et à alerter les secours
- Aptitude médicale de - 3 mois conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
8 jours minimum



DURÉE

75 heures réparties sur 2 semaines consécutives de formation et 5 heures d'examen

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître le feu et le comportement au feu des matériaux
- Connaître les principes généraux de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître les installations techniques liées à la sécurité incendie
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels incendie
- Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
- Lire et manipuler les tableaux de signalisation
- Intervenir sur des feux naissants
- Connaître les limites de son action
- Réaliser une ronde
- Assurer une surveillance au poste central de sécurité
- Appeler et réceptionner les services publics de secours
- Sensibiliser les occupants

CONTENU

- Le feu et ses conséquences
- Sécurité Incendie
- Installations techniques
- Rôles et Missions des Agents de Sécurité Incendie
- Concrétisation des acquis
- Examen

PROGRAMME FORMATION SSIAP 1

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

**AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE
ET D'ASSISTANCE À PERSONNES**

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Exercices pratiques sur feux réels et en milieu enfumé
- Mise en situation d'intervention avec divers matériels d'instruction de type Extincteurs, PC sécurité, radios, simulateur SSI, unité mobile de formation.
- Visites d'établissements

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique

Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

**TYPE DE
VALIDATION**

**Diplôme Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à
Personnes après validation des épreuves de l'examen**

TARIF

Tarif par stagiaire : 900 euros HT

Tarif de groupe : nous consulter

ACCESSIBILITE

PREVIS s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R au siège de son établissement – Dans notre établissement secondaire notre équipe vous accompagne au mieux pour vous permettre d'accéder à la formation dans les meilleures conditions.

Référent handicap : Mme Aurélie Fournier

TAUX DE REUSSITE

88% (données 2021)

RESPONSABLE

Responsable pédagogique : Quentin Le Boulaire

Responsable de centre : Aurélie Fournier



SAS Capital : 42 000 € - SIREN 490 021 565 000 - RCS Clermont-Fd **Siège social** - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT-FD
DAF 83 63 03808 63 - Code APE : 8559A Tel : 04 73 39 72 16 - Mail : contact@previs.fr
N° d'agrément CQP APS Clermont-Fd - 63 08 12 03 01/Vénissieux 69 19 11 15 01
N° d'autorisation CNAPS Clermont Fd : FOR-063-2022-01-23-20170588200/Vénissieux FOR-069-2025-01-1420200716997
N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02